

3. Raison de la procuration.

(Veuillez cocher ci-dessous la raison pour laquelle vous ne pouvez aller voter en personne).

- Vous êtes dans l'impossibilité d'aller voter en raison d'une maladie ou d'une infirmité concernant votre personne, un parent ou allié ou cohabitant**
Joignez à la présente procuration un certificat médical.

- Vous êtes pour des raisons professionnelles ou de service :**
a) **retenu à l'étranger de même que les membres de votre famille résidant avec vous**
b) **dans le Royaume au jour du scrutin mais dans l'impossibilité de vous présenter au bureau de vote**
Joignez à la présente procuration un certificat émanant de votre employeur ou de l'autorité militaire ou civile.

Si vous êtes indépendant, l'impossibilité visée sous a) et b) est attestée par une déclaration sur l'honneur préalable que vous effectuez auprès de votre administration communale.

Joignez à la présente procuration l'attestation sur l'honneur validée par l'administration communale.

- Vous exercez la profession de batelier, de marchand ambulant ou de forain.**
Les membres de votre famille résidant avec vous peuvent aussi donner procuration
Joignez à la présente procuration un certificat délivré par le bourgmestre de la commune où vous êtes inscrit au registre de la population.

- Vous vous trouvez dans une situation privative de liberté en raison d'une mesure judiciaire.**
Joignez à la présente procuration une attestation de la direction de l'établissement où vous séjournez.

- Vous êtes dans l'incapacité de vous présenter au bureau de vote en raison de vos convictions religieuses.**
Joignez à la présente procuration une attestation de l'autorité religieuse.

- Vous êtes étudiant et vous ne pouvez aller voter pour des motifs d'étude.**
Joignez à la présente procuration un certificat de la direction de l'établissement d'enseignement que vous fréquentez.

- Vous séjournez temporairement à l'étranger le jour du scrutin pour des raisons privées (autre que professionnelles ou de service).**
Joignez à la présente procuration un justificatif de l'organisation de voyage ou un certificat délivré par le bourgmestre de votre commune de domicile si vous ne disposez pas de justificatif¹

4. Signatures des deux parties.

Nous certifions que les données figurant sur le présent formulaire de procuration sont sincères et exactes.

Fait le |_ | / |_ | / |2|0|_ | | à

Signature du mandant
(personne qui donne procuration) :

Signature du mandataire
(personne qui reçoit la procuration) :